

Chambre des Représentants.

SESSION DE 1896-1897.

COMMISSION DES PÉTITIONS DU MOIS DE MARS 1897.

FEUILLETON AU 10 AVRIL 1897.

PÉTITIONS SUR LESQUELLES LA COMMISSION A STATUÉ.

- | Numéros
du
feuilleton. | Numéros
du registre des
pétitions. | |
|------------------------------|--|---|
| 1. | 2199. | Par pétition datée de Marche, le 25 février 1897,
Le collège des bourgmestre et échevins de Marche transmet un vœu émis par le conseil communal de cette localité, tendant à voir créer par le Gouvernement une Caisse centrale de retraite sous la garantie de l'État en faveur des employés des communes et des administrations qui en dépendent.
<i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.</i> |
| 2. | 2200. | Par pétition datée de Namur, le 26 février 1897,
Le Gouverneur de la province de Namur transmet un vœu émis par la Députation permanente du conseil provincial de Namur, en faveur : 1° de l'adoption, par la Législature, du projet de loi dû à l'initiative du Sénat et relatif à l'exploitation des jeux de hasard ; 2° de la suppression de toutes les maisons de jeu sans aucune exception.
<i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de la Justice.</i> |

Numéros du feuilleton	Numéros du registre des pétitions.
-----------------------------	--

3.	2201.
----	-------

Par pétition datée de Petit-Sinay, le 26 février 1897,
Des habitants de Petit-Sinay sollicitent l'interven-
tion de la Chambre pour qu'un bureau télégraphique
soit annexé à la halte de chemin de fer située sur leur
territoire.

*DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre des Chemins de
fer, Postes et Télégraphes.*

4.	2202.
----	-------

Par pétition datée d'Austruweel, le 10 février 1897,

2223.

Le sieur Van Mulder, instituteur à Austruweel, prie
la Chambre de reviser, dans le sens qu'il préconise, la
loi sur les pensions des instituteurs primaires.

2263.

2272.

Même pétition d'instituteurs de Bruges, Meeswijk,

2280.

Adegem-Kruiput, Sleydinge; des sieurs Casteleyn,

2290.

instituteur à Grembergen; Nys, instituteur à Op-Itter;

2302.

Stock, instituteur à Oostcamp; Lippens, instituteur à

2318.

Eecloo; Schietse, instituteur à Middelburg; Coopman,

2326.

instituteur à Oostwinkel; Van Hulse, instituteur à

2339.

Saint-Jean-in-Eremo; Van Verdeghe, instituteur à

Deynze; Strybol, sous-instituteur à Maldegem; Heyn-

driekx, instituteur à La Pinte; Brossé, instituteur à

Leerne-Saint-Martin; d'instituteurs de Peteghem-lez-

Deynze, Saint-Laurent, Ursel, Cruyshautem, Gotthem,

Lozer-Huysse, Machelen, Olsene, Oostcamp, Waer-

schoot, Zeevergem et Zwijnaarde.

*DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et
de l'Instruction publique.*

5.	2203.
----	-------

Par pétition datée de Saint-Nicolas, le 27 février 1897,

2222.

Des instituteurs communaux de l'arrondissement

2325.

administratif de Saint-Nicolas proposent des modifica-
tions aux lois et règlements relatifs aux pensions des
instituteurs et professeurs communaux.

Même demande d'instituteurs du canton scolaire
d'Alost; d'instituteurs du canton d'Alost et d'institu-
teurs de Goyer.

*DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et
de l'Instruction publique.*

6.	2204.
----	-------

Par pétition datée de Namur, le 1^{er} mars 1897,

Le sieur Stiénon, à Namur, demande qu'il soit
interdit au vétérinaire qui a soigné un animal de

Numéros
du
feuilleton.

Numéros
du registre des
pétitions.

déclarer valablement celui-ci bon pour la consommation.

DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics.

7. 2220. Par pétition datée de Lokeren, le 2 mars 1897,
2249. Le sieur Thémon, président du conseil de prud'hommes de Lokeren, transmet à la Chambre le vœu émis par ledit conseil de voir créer par le Gouvernement un insigne que les conseillers prud'hommes seraient autorisés à porter dans l'exercice de leurs fonctions.
Même pétition du sieur Van Dijk, président du conseil de prud'hommes d'Anvers.
DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Industrie et du Travail.
8. 2221. Par pétition datée de Lize-Seraing, le 2 mars 1897,
Le sieur Hollange, à Lize-Seraing, sollicite un secours.
DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Industrie et du Travail.
9. 2224. Par pétition datée d'Alost, le 4 mars 1897,
Des instituteurs du canton d'Alost prient la Chambre de modifier le taux du traitement des instituteurs primaires, établi par la loi organique de l'enseignement primaire, dans le sens de la disposition votée par la Chambre, en première lecture, lors de la discussion du projet de loi apportant des modifications à la susdite loi.
DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.
10. 2227. Par pétition datée d'Anvers, le 5 mars 1897,
Des habitants d'Anvers déclarent s'opposer énergiquement à l'exécution du projet de redressement de l'Escaut Stessels-Maus-Brialmont, qui pourrait avoir de funestes conséquences pour Anvers, et ils émettent le vœu de voir les nouvelles installations maritimes

Numéros du feuilleton.	Numéros du registre des pétitions.
------------------------------	---

nécessaires s'éloigner le moins possible du centre de la ville.

DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics.

- | | | |
|-----|-------------------------|--|
| 11. | 2229. | <p>Par pétition datée de Eeckeren, le 5 mars 1897,</p> <p>Le conseil communal d'Eeckeren émet le vœu de voir soumettre à la Chambre, au cours de cette session, un projet de loi revisant la loi sur les pensions des instituteurs primaires dans le sens indiqué par la Fédération des instituteurs chrétiens.</p> <p><i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.</i></p> |
| 12. | 2230.
2264.
2335. | <p>Par pétition datée de Wavre, le 5 mars 1897,</p> <p>Des instituteurs du canton de Wavre proposent des modifications à la loi organique de l'enseignement primaire et émettent plusieurs vœux relatifs aux pensions des membres du personnel enseignant primaire.</p> <p>Même pétition d'instituteurs des cantons de Beauvaing et de Mariembourg.</p> <p><i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.</i></p> |
| 13. | 2236. | <p>Par pétition datée de Carnières, le 8 mars 1897,</p> <p>Les sieurs Drugmand, frères, à Carnières, sollicitent l'intervention de la Chambre pour obtenir la remise d'une condamnation prononcée contre eux par le tribunal de Charleroi.</p> <p><i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de la Justice.</i></p> |
| 14. | 2242. | <p>Par pétition datée de Jauchelette-l'Abbesse, le 9 mars 1897,</p> <p>Le sieur Charles, à Jauchelette-l'Abbesse, expose que les eaux de son puits ont été corrompues par suite de l'établissement, à proximité de celui-ci, de fosses à purin; que l'autorité supérieure a ordonné la fermeture dudit puits pour cause de salubrité publique et qu'une requête adressée au Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics, tendant à obtenir la disparition des foyers d'infection et la réouverture et la désin-</p> |

Numéros
du
feuilleton.

Numéros
du registre des
pétitions.

fection du puits, est restée sans suite ; il se plaint du mauvais vouloir que l'administration de sa commune montre vis-à-vis de cet état de choses et il sollicite l'intervention de la Chambre pour qu'une commission soit chargée de constater « de visu » les faits qu'il signale et de prendre telle mesure qu'exige la situation ou pour que le Ministre compétent donne l'ordre de faire disparaître les foyers infectieux.

CONCLUSION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics.*

15. 2265. Par pétition datée de Petigny, le 8 mars 1897,
Des cultivateurs de Petigny protestent contre la manière dont se fait dans leur région l'expertise des maisons rurales et réclament la réduction des impôts qui frappent le cultivateur.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre des Finances.*

16. 2271. Par pétition datée de Sommethonne, le 15 mars 1897,
Le sieur Nicolas, à Sommethonne, préposé des douanes pensionné pour infirmité contractée au cours de son service, sollicite l'intervention de la Chambre pour que sa pension soit portée à fr. 1-25 par jour.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre des Finances.*

17. 2283. Par pétition datée de Forest, le 18 mars 1897,
Le sieur De Ceulener, à Forest, ancien instituteur en chef de Moerbeke, expose qu'aucune pension ne lui est servie, bien qu'ayant effectué les versements réglementaires à la caisse de prévoyance des instituteurs jusqu'en 1879, époque à laquelle il a donné sa démission d'instituteur officiel ; il se trouve dans le besoin et il rappelle la promesse qui a été faite de régulariser la situation des instituteurs démissionnaires en 1879, en accordant une pension à ceux-ci ou en leur remboursant les sommes versées par eux à la caisse des pensions jusqu'à la date de leur démission.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*

Numéros
du
feuilleton.

18.

Numéros
du registre des
pétitions.

2284.

Par pétition datée d'Anderlecht, le 16 mars 1897,

Le collège des bourgmestre et échevins d'Anderlecht proteste contre l'interprétation donnée par le Gouvernement à l'article 15 de la loi organique de l'instruction primaire, aux termes duquel les communes sont tenues d'assurer un minimum de traitement aux membres de leur personnel enseignant. De l'interprétation de cette disposition, il résulte, suivant la circulaire ministérielle du 31 mars 1896, que l'État n'intervient que lorsque les augmentations sont rigoureusement accordées sur les traitements prévus au barème légal et dans les limites fixées par la loi.

Il expose le préjudice que cet état de choses cause aux communes importantes et attire l'attention de la Chambre sur la mesure prise par le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.

DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.

19.

2289.

Par pétition datée d'Anvers, le 23 janvier 1897,

Des boulangers d'Anvers demandent que la loi sur les sociétés coopératives soit strictement appliquée et que la Chambre vote une disposition édictant des peines contre ceux qui contreviendraient à la dite loi.

DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Industrie et du Travail.

20.

2291.

Par pétition datée de Boom, le 18 mars 1897,

Des ouvriers briquetiers de la contrée du Rupel demandent l'institution d'un conseil de prud'hommes pour l'industrie briquetière de Boom et de ses environs; son ressort comprendrait les communes de Boom, Niel, Terhaegen, Rumpst, Hemixem, etc.

DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Industrie et du Travail.

21.

2295.

Par pétition datée de Rumpst, le 22 mars 1897,

Des pêcheurs, à Rumpst, exposent que le poisson de l'Escaut et du Rupel diminue d'année en année et que ce dépeuplement a pour cause la contamination des eaux de ces rivières par les détritits que la Senne jette dans le

Numéros
du
feuilleton.

Numéros
du registre des
pétitions.

Rupel et surtout par l'eau corrompue provenant des établissements industriels de Willebroeck; ils signalent également qu'un droit de patente de 50 francs est venu empirer la situation, déjà si précaire, dans laquelle se trouvent les pêcheurs des bords de l'Escaut et du Rupel et ils prient la Chambre de remédier à cet état de choses.

DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics.

22. 2303. Par pétition datée de Gruitrode, le 20 mars 1897,
Des gardes champêtres du canton de Brée demandent que les gardes champêtres soient rangés dans la catégorie des agents de l'État.

DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.

23. 2308. Par pétition daté de Dison, le 23 mars 1897,
Le collège des bourgmestre et échevins de Dison transmet un vœu émis par le conseil communal de cette localité, en faveur de la suppression du remplacement et du tirage au sort tel qu'il existe actuellement.

DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.

24. 2309. Par pétition datée d'Anvers, le 23 mars 1897,
Le sieur Ommeganck, à Anvers, demande que la Chambre ordonne une enquête dans les bureaux de l'enregistrement, aux fins de déterminer le nombre des actes notariés passés depuis 1830 en langage wallon.

DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre des Finances.

